

C'est le club qui inscrit les joueurs.

| IV : Indice de Valeur | | Finale Comité | Finale Ligue | Finale nationale |
|-----------------------|--|----------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| DIVISION 1 | | WE 7/8 mars à Royan | WE 16/17 mai à Royan | St Cloud Septembre 2019 |
| DIVISION 2 | Toutes nouvelles équipes dont l'IV ≥ 336 | WE 23/24 mai à Royan | WE 20/21 juin à Châteauroux | |
| DIVISION 3 | 191 ≤ IV ≤ 336 Toutes équipes n'ayant pas de place en division supérieure. | WE 25/26 janvier à Royan | WE 16/17 mai à Royan | St Cloud 20/21 juin 2020 |
| DIVISION 4 | 144 ≤ IV ≤ 190 Une équipe peut choisir de jouer en D3. | WE 4/5 avril aux Sables d'Olonne | WE 16/17 mai à Royan | |
| DIVISION 5 | 80 ≤ IV ≤ 143 Aucun joueur seconde série ou plus ne peut jouer en D4. (IV > 40) Une équipe peut choisir de jouer en D4 ou en D3. | WE 16/17 mai à Royan | | |

Il est rappelé qu'un joueur inscrit dans plusieurs clubs n'a qu'une seule licence à la FFB. **Il représente en Interclubs le club par l'intermédiaire duquel il a pris sa licence.**

Les équipes sont formées de 4 à 6 joueurs. Toutefois, les équipes des divisions 4 et 5 sont autorisées à se compléter à 7 joueurs.

Au stade comité le nombre de divisions est fixé à 5, chaque division concoure séparément.

Chacune des divisions 1, 2, 3 ou 4 est organisée en 3 stades : comité, ligue et national. Toute équipe engagée au stade comité peut se qualifier pour la finale de ligue et pour la finale nationale à l'exception des équipes d'IV > 190 engagées en division 4.

La division 5 est organisée seulement au stade comité suivi par une finale nationale (sans finale de ligue).

Pour notre comité :

Effectifs des divisions

Division 1 : 12 équipes - 9 équipes qui se maintiennent en D1. 2+1 équipes de D2 sont promues.

Division 2 : 28 équipes - 22 équipes qui se maintiennent en D2. 4+2 équipes de D3 sont promues.

Division 3 : Toutes les équipes dont l'IV est compris 191 et 336

Division 4 : Toutes les équipes dont l'IV est compris 144 et 190

Division 5 : Toutes les équipes dont l'IV est compris 80 et 143

Aucun joueur de deuxième série ou plus ne peut jouer en D5 (dérogation possible pour jouer en D4)